

Comment gérer les niveaux d'accès restreint/non restreint d'un compte virtuel ?

Introduction

Ce document explique comment gérer les niveaux d'accès restreints et non restreints dans un compte virtuel pour contrôler les autorisations des utilisateurs et protéger les données de licence sensibles.

Conditions préalables

Avant de commencer, assurez-vous d'avoir :

- Compte Cisco.com actif
- Rôle Administrateur de compte Smart OU Rôle Administrateur de compte virtuel
- Impossible de modifier un compte virtuel autre que DEFAULT Virtual Account en tant que niveau d'accès du compte virtuel DEFAULT



Remarque :

- N'effectuez PAS ces actions vous-même si vous êtes une ressource interne de Cisco en dehors de l'équipe d'assistance pour les licences.
- Si vous avez besoin d'aide pour créer un compte virtuel, vous pouvez effectuer la transaction via Demander une licence. Consultez [Demander une licence](#) pour plus d'informations.

Étapes

Étape 1 : Accédez à [Cisco Software Central](#) et connectez-vous avec vos informations d'identification cisco.com.

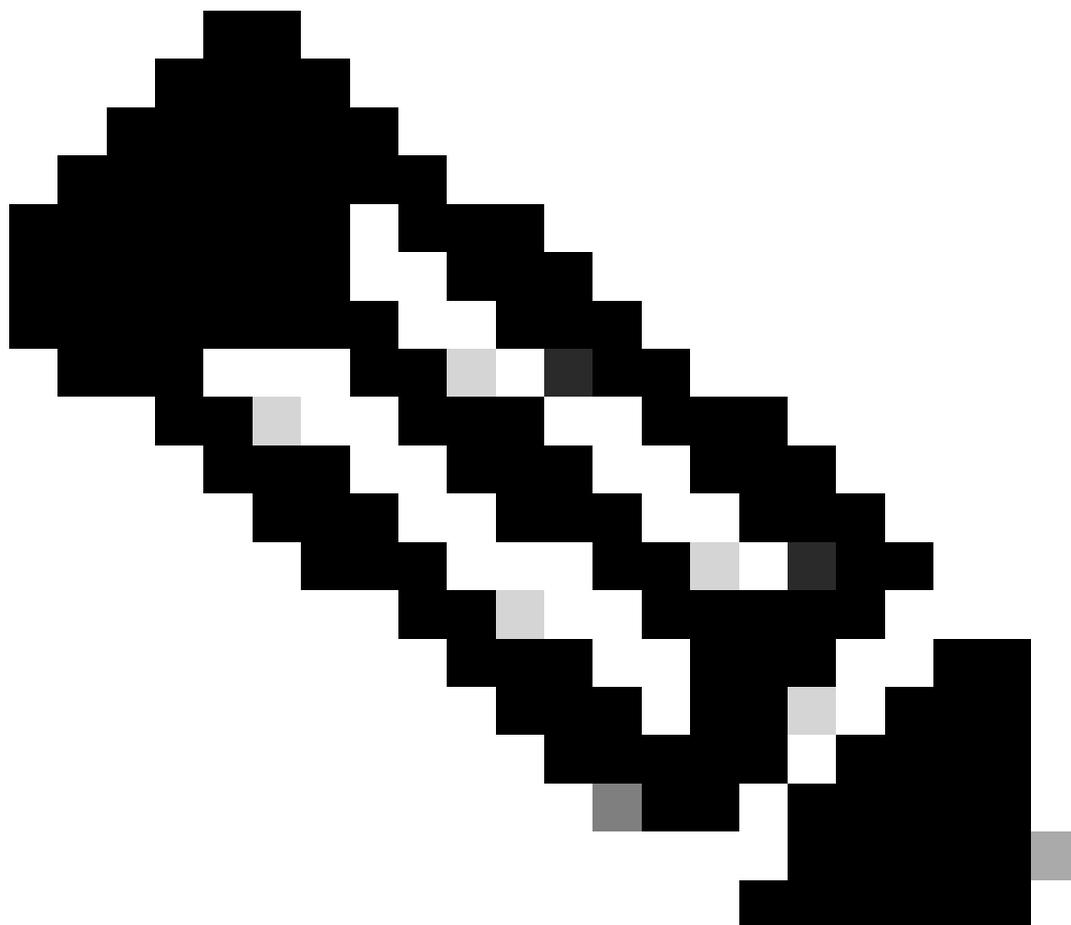
Étape 2 : Sélectionnez le compte Smart dans le sélecteur de compte Smart situé dans l'angle supérieur droit.

Étape 3 : Accédez à Gérer le compte Smart et cliquez sur Gérer le compte.

Étape 4 : Accédez à l'onglet « Comptes virtuels ».

Étape 5 : Cliquez sur le compte virtuel pour lequel le niveau d'accès doit être défini.

Étape 6 : Sur la page Edit Virtual Account, choisissez le niveau d'accès souhaité dans la liste déroulante et cliquez sur OK.



Remarque : En définissant ce compte virtuel sur Restreint, aucun utilisateur ne peut effectuer de recherche dans Cisco Commerce Tools

Dépannage

Si vous rencontrez un problème avec ce processus, que vous ne pouvez pas résoudre, ouvrez un dossier dans [Support Case Manager \(SCM\)](#) en utilisant l'option de licence logicielle.

Pour obtenir des commentaires sur le contenu de ce document, veuillez les soumettre [ici](#).

Réservé aux clients/partenaires externes : Ces instructions sont fournies pour aider les clients/partenaires à effectuer eux-mêmes l'action nécessaire pour résoudre le problème. Si le client/partenaire rencontre des problèmes dans les instructions, demandez-lui d'ouvrir un dossier auprès de l'assistance pour les licences (<https://www.cisco.com/go/scm>) pour l'aider à résoudre.

À propos de cette traduction

Cisco a traduit ce document en traduction automatisée vérifiée par une personne dans le cadre d'un service mondial permettant à nos utilisateurs d'obtenir le contenu d'assistance dans leur propre langue.

Il convient cependant de noter que même la meilleure traduction automatisée ne sera pas aussi précise que celle fournie par un traducteur professionnel.